



Verband Schweizerischer Vermögensverwalter | VSV  
Association Suisse des Gérants de Fortune | ASG  
Associazione Svizzera di Gestori di Patrimoni | ASG  
Swiss Association of Asset Managers | SAAM

## Association Suisse des Gérants de Fortune | ASG

Leader des associations professionnelles de gérants de fortune indépendants en Suisse, l'Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG) a été fondée en 1986. Elle représente les intérêts de la branche face aux politiques, aux autorités de régulation et aux autres acteurs de la finance. L'ASG compte aujourd'hui plus de 1000 membres et applique un code de conduite qui constitue un label de qualité pour la gestion de fortune indépendante.

Depuis 1999, l'ASG est une organisation d'autorégulation reconnue dans le domaine du blanchiment d'argent.



## Séance d'information

Bahnhofstrasse 35  
CH-8001 Zürich  
Tel. 044 228 70 10  
Fax 044 228 70 11  
info@vsv-asg.ch  
www.vsv-asg.ch

Chantepoulet 12  
CH-1201 Genève  
Tél. 022 347 62 40  
Fax 022 347 62 39  
info@vsv-asg.ch  
www.vsv-asg.ch

Via Landriani 3  
CH-6900 Lugano  
Tel. 091 922 51 50  
Fax 091 922 51 49  
info@vsv-asg.ch  
www.vsv-asg.ch



**Vendredi 14 novembre 2014**  
De 8h00 à 10h00

**Swissôtel Métropole**  
Quai du Général-Guisan 34, 1204 Genève

## But de la formation

L'ASG vous propose son traditionnel point de situation sur les derniers développements en matière de réglementation nationale et internationale des marchés et leurs conséquences pour les gérants de fortune en Suisse.

Lors de ce tour d'horizon, nous aborderons notamment:

- la loi sur les services financiers (LSFin) et la loi sur les établissements financiers (LEFin)
- la mise en œuvre des recommandations du GAFI
- l'échange automatique de renseignements
- FATCA

Par ailleurs, nous reviendrons sur les nouvelles exigences introduites en début d'année en matière de gestion des risques avec une présentation de l'outil „PERFORMANCE NETWORK“ disponible sur notre site internet.

### Public cible

Cette séance d'information s'adresse aux gérants de fortune indépendants. Elle est également destinée aux collaborateurs des banques dépositaires.

### Intervenants

- Patrick Dorner, directeur, directeur ASG
- Nicholas Hochstadter, Fondateur d'Investment by Objectives (IBO)

### Formalités administratives

Les inscriptions peuvent nous être transmises d'ici au 11 novembre 2014 par e-mail (infogeneve@vsv-asg.ch), sur notre site Internet (www.vsv-asg.ch, rubrique agenda) ou par fax (022 347 62 39) à l'aide du talon ci-joint.

Cette séance d'information est gratuite pour les membres de l'ASG. Le tarif pour les non-membres s'élève à CHF 150.-.

## Programme

La réglementation nationale et internationale des marchés financiers  
La gestion du risque

Dès 08h00	Café d'accueil
<b>8h30</b>	<b>Point de situation sur les derniers développements en matière de réglementation</b> Discussion et questions
<b>9h30</b>	<b>Présentation de l'outil „PERFORMANCE NETWORK“</b>
<b>10h00</b>	<b>Fin de la séance</b>

# Inscription à la séance d'information

La réglementation nationale et internationale des marchés financiers  
La gestion du risque

**Vendredi 14 novembre 2014**

De 08h00 à 10h00

**Swissôtel Métropole**

Quai du Général-Guisan 34, 1204 Genève

## Participant

Nom, prénom

---

Entreprise

---

Adresse

---

NPA, Lieu

---

Téléphone

---

Date, signature

---

Délai d'inscription: **11 novembre 2014**. Merci d'envoyer votre inscription:

- par poste à l'Association Suisse des Gérants de Fortune, rue de Chantepoulet 12, 1201 Genève
- par fax à 022 347 62 39
- par e-mail à [infogeneve@vsv-asg.ch](mailto:infogeneve@vsv-asg.ch),
- online sur [www.vsv-asg.ch](http://www.vsv-asg.ch), rubrique agenda

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.